

COMMUNE DE TRÉMEUR  
(Côtes d'Armor)

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le douze de mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis DAULT, Maire.

Présents : CORBEL Guy – PERRAULT Stéphane – LEFORESTIER Thérèse – AUDRAIN Jean-Paul – FAIRIER Adeline – FOURNIER Yohann – NOËL Philippe – NOËL Pierrick – RÉHEL Jean-Paul.

Absents excusés : BERHAULT David – BIEN Sophie – DURAND Marie-Lise (pouvoir à RÉHEL Jean-Paul) – ROBERT Séverine – HENRY Christian.

Secrétaire de séance : CORBEL Guy.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion de 27 mars 2019.
- Proposition d'honoraires (mission complète) pour la réhabilitation du logement au-dessus du TNC.
- Tarifs de location de la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> avril 2019.
- Vote des subventions aux associations.
- Vote des taux d'imposition pour 2019.
- Vote du Budget Primitif 2019 (Budget Général - Lotissement du Puits Gaulois –Commerce Multiservices).
- Questions diverses.

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019 est approuvé.

**OBJET : Proposition d'honoraires (mission complète) pour la réhabilitation du logement au-dessus du Trem'Neizh Café**  
**Autorisation de signature de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du commerce et la transformation de l'ancienne forge en salle communale**

Stéphane PERRAULT, adjoint, présente à l'assemblée la proposition d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du commerce et la transformation de l'ancienne forge en salle communale transmise par l'architecte, Philippe HENOCQ, afin d'y ajouter la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation du logement au-dessus du commerce.

Le montant des honoraires s'élève à 5 740,00 € HT (6 888.00 € TTC) et se décompose ainsi : 5 020,00 € pour Philippe HENOCQ et 720,00 € pour le BET ATEC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de mission de maîtrise d'œuvre de Philippe HENOCQ pour la réhabilitation du logement au-dessus du commerce.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir.

### **OBJET : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes**

De nombreux travaux restant à réaliser dans la salle des fêtes en 2019 (bardage extérieur, estrade, ...) Thérèse LEFORESTIER, adjointe, propose à l'assemblée de maintenir les tarifs de location établis en 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE de maintenir les tarifs 2018 de location de la salle des fêtes pour l'année 2019.

### **OBJET : Vote des subventions 2019**

Thérèse LEFORESTIER, adjointe, présente le tableau des subventions aux diverses associations proposé par la commission « Vie associative, Sportive et Culturelle », somme qu'il convient de répartir entre les diverses associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de verser les subventions suivantes (article 6574 intitulé « Subventions ») :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2019</b>
A.S. Broons/Trémeur (Subvention fixe)	930.00
(emploi entraîneur)	1 182.00
Amicale Laïque (subvention fixe)	1 070.00
Sorties scolaires (montant connu juillet 2019)	
Sorties scolaires (reliquat 2017/2018)	1 027.52
Société de Chasse	100.00
Judo club intercommunal	730.00
Association Donneurs de Sang	40.00
Croix d'Or de BROONS	40.00
Aide Familiale Rurale de BROONS	85.00
Chorale « Chœur d'Arabesque)	200.00
Protection Civile (0.05 x 752 hb)	37.60
Comice agricole (0.47 € x 752 hb)	353.44
A.L.B.C. (Basket canton BROONS)	100.00
Handball	450.00
Les Restaurants du Cœur	110.00
Agités de la Rosette	400.00
Séjours scolaires collèges Broons (15 €/élève/séjour)	
Versé au fil des demandes	
Chambre Métiers et divers CFA (25 €/apprenti ou élève) et classes ULIS ou CLIS - Versé au fil des demandes	
Association « Breizh Raider »	100.00
Club des Ifs (Gymnastique douce)	100.00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 055.56</b>

### **OBJET : Vote des taux d'imposition pour 2019**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux des trois taxes pour l'année 2019 en précisant que, depuis 2017, une partie de la taxe d'habitation,

désormais perçue par Lamballe Terre & Mer est reversée sous forme d'attribution de compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux pratiqués en 2018, soit :

	2018	Taux de référence	Taux définitifs
Taxe d'habitation	12.50	12.50	12.50
Foncier bâti	13.33	13.33	13.33
Foncier non bâti	59.09	59.09	59.09

<u>Bases d'Imposition pour 2019</u>		<u>Produit correspondant</u>
. Taxe d'habitation	562 400 x 12.50	70 300
. Foncier bâti	583 900 x 13.33	77 834
. Foncier non bâti	65 000 x 59.09	38 409
<b>Produit Fiscal Attendu</b>		<b>186 543</b>

<u>Allocations compensatrices revenant à la commune au titre des taxes :</u>	
. Habitation	9 588
. Foncière (bâti) – Personnes de condition modeste	259
. Foncier (bâti) – Logements sociaux	18
Foncière (non bâti)	4 937
<b>Total des allocations :</b>	<b>14 802</b>
<u>Versement GIR</u>	1 006

**Produit fiscal global pour 2019 : 200 339 Euros.**

**OBJET : Budgets Primitifs de 2019**

**Budget Général – Lotissement Puits Gaulois – Commerce Multiservices**

Un document synthétique a été remis à chaque conseiller. Il se résume comme suit :

**BUDGET GÉNÉRAL**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b><u>DÉPENSES</u></b>	
011 – Charges à caractère général	179 350.00
012 – Charges de personnel	251 700.00
014 – Atténuation de produits	400.00
65 - Autres charges de gestion courante	36 600.00
66 – Charges financières	6 400.00
022 – Dépenses imprévues	10 000.00
<b>Total opérations réelles</b>	<b>484 450.00</b>
678 – Constatat° excédit fonct. Budget assainis 2018	84 578.00
042 – Opérations d'ordre	32 647.00
023 – Virement à la section investissement	9 256.00
<b>Total prélèvements au profit de l'investissement</b>	<b>126 481.00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>610 931.00</b>

<b>RECETTES</b>	
70 – Produits des services	31 400.00
73 – Impôts et taxes	382 937.00
74 – Dotations, Subventions	100 201.00
75 – Autres produits de gestion	14 000.00
013 – Produits de gestion courante	6 000.00
76 – Produits financiers	1.95
<b>Total recettes de l'année</b>	<b>534 539.95</b>
002 – Excédent reporté (2017)	76 391.05
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>610 931.00</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>OPÉRATIONS NON AFFECTÉES</b>	<b>493 863.00</b>	<b>1 085 344.00</b>
001 – Excédent d'investissement 2018 reporté		250 885.78
021 - Virement de la section d'investissement		9 256.00
1068 - Besoin de financement		243 914.22
1068 – Besoin de financement (déficit budget assainisst)		94 369.01
10222 - FCTVA		16 350.00
10226 – Taxe d'aménagement		3 000.00
1348 – Allocation compensatrice Voirie (LTM)		29 526.00
1641 – Capital des emprunts	33 995.00	
1641 - Emprunt		389 300.00
165 – Cautions appartements école (remboursement)	800.00	
165 – Cautions appartements école (encaissement)		799.99
2041582 – Effacement Réseaux et Eclairage Public	71 109.00	
27638 – Avance budget lotissement Puits Gaulois	89 300.00	
27638 – Avance budget commerce multiservices	283 363.00	
28 - Amortissements		32 647.00
2031 – Frais étude sécurisation du bourg		13 370.00
2135 – Intégrat° cpte tvx frais étude sécurisation du bourg	13 370.00	
2031 – Frais étude réalisation accessibilité		1 926.00
21318 - Intégration cpte travaux frais étude accessibilité		
<b>PROGRAMMES</b>	<b>952 398.00</b>	<b>360 917.00</b>
26 – Église (vitraux)	20 000.00	
28 – Voirie	107 814.00	
29 - Aménagement Bourg	526 000.00	320 924.00
31 – Équipement École	12 919.00	2 000.00
32 – Équipement Mairie	8 700.00	
35 – Salle des Fêtes	60 000.00	
36 – Illuminations de Noël	6 000.00	
42 – Restaurant scolaire	1 500.00	
47 – Local Technique	25 000.00	2 940.00
52 – Matériels divers	10 000.00	
64 – Travaux terrain de foot – Chauffe-eau	4 000.00	
65 – Accessibilité Voirie et Bâtiments Communaux	40 369.00	35 053.00
66 – Acquisitions foncières	120 000.00	
68 – Voirie définitive lotissement Abbaye	10 096.00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 446 261.00</b>	<b>1 446 261.00</b>

## BUDGET LOTISSEMENT PUIITS GAULOIS

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>002 :</b>	<b>131 997.27 (Déficit 2018)</b>	<b>168748 :</b>	<b>89 300.50 (Avance du Budget Communal)</b>
3555 :	<i>114 900.00 (variation de stocks)</i>	3555 :	<i>157 596.77 (variation de stocks)</i>
	246 896.27.		246 896.27
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>605 :</b>	<b>31 003.23 (Travaux)</b>	<b>7015 :</b>	<b>73 700.00</b>
71355 :	<i>157 596.77 (Stock initial)</i>	71355 :	<i>114 900.00 (variation de stocks)</i>
	188 600.00		188 600.00

- en caractères gras : opérations réelles de l'année
- en italiques : opérations d'ordre.

## BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
001 :	Déficit invest <sup>1</sup> 2018	021 :	Vir <sup>4</sup> du Budget Principal
	51 363.88		283 363.00
2313 –	Travaux commerce + logement	1327 –	Fonds européens
			50 000.00
	+ Honoraires	1322 –	Contrat partenariat
	416 999.12		Région, ...
2315 –	Aménagement parking		150 000.00
	20 000.00	1321 –	Réserve Parlementaire
TOTAL	488 363.00		5 000.00
		TOTAL	488 363.00
Dépenses		Recettes	
002 :	Déficit 2018	752 –	Location fond commerce
	352.44		2 400.00
615228 –	Entretien bâtiments		
	2 047.56	TOTAL	2 400,00
TOTAL	2 400.00		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE les budgets primitifs de 2019 : Budget Général, Budget Lotissement Puits Gaulois, Budget Commerce multiservice.

### OBJET : Questions diverses

- Prévisions achats

Présentation par Thérèse LEFORESTIER

Voir propositions sur diaporama.

- Budget école 2019 : 3 047.83 €
- Budget fleurs 2019 : Ets AURY = 1 470.00 €  
Ets HORTIBREIZ = 1 750.50 € (vasques)

Décision : le Conseil valide ces propositions tout en demandant un point de vigilance sur le prix du terreau qui semble très élevé.

Information : vitrine affichage mairie (voir diaporama)  
La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

- Commission déchets ménagers

Compte-rendu de la commission déchets ménagers de Lamballe Terre & Mer du 10 avril 2019 par Stéphane PERRAULT.

Il en ressort que le passage au tri sélectif a permis de diminuer les quantités collectées en déchets ménagers.

- Prochains conseils municipaux

Lundi 6 mai

Lundi 3 juin

Vendredi 12 juillet

- Permanences du samedi

20 avril : Franck

27 avril : Guy

4 mai : pas de permanence

11 mai : pas de permanence

18 et 25 mai et 1<sup>er</sup> juin : à revoir

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.